

OBJET : Convention pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'Agence Normande de Biodiversité et de Développement Durable pour l'organisation d'un DDTour sur le thème « Nature en Ville et Démocratie participative »— signature

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 18 octobre 2018 portant engagements dans le cadre de la COP21 locale ;

Vu les scénarii du GIEC local Rouen Normandie évaluant une augmentation des températures de +0,7°C à +4,1°C d'ici 2100,

Vu le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par la Métropole Rouen Normandie le 16 décembre 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 approuvant le programme d'actions « Sotteville engagée » 2022-2025 en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire sottevillais et notamment en luttant contre les îlots de chaleur avec la création d'oasis de fraîcheur au sein des écoles,

Considérant :

- La réhabilitation de l'Esplanade François Mitterrand (suppression du parking et 300m² végétalisés) en concertation avec les acteurs associatifs et les habitants de la ville,
- La concrétisation du projet pilote des cours élémentaire et maternelle du groupe scolaire Rostand avec la végétalisation de plus de 1000m² de surfaces imperméabilisées en concertation avec les parents, élèves et équipes éducatives,
- La création du skatepark dans le Bois de la Garenne issue d'un travail de réflexion du Conseil Municipal Jeunes,
- La volonté de la commune à valoriser des projets exemplaires et son engagement dans la transition écologique de son territoire,
- Le souhait de la commune de partager son expérience avec d'autres collectivités sur sa démarche de démocratie participative et de Nature en Ville,
- L'aspiration de la Ville sur l'essaimage de projets participatifs « Nature en Ville ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à signer la convention pluriannuelle 2024-2026 avec l'A.N.B.D.D

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N° 189

OBJET : Convention pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'Agence Normande de Biodiversité et de Développement Durable pour l'organisation d'un DDTour sur le thème « Nature en Ville et Démocratie participative »— signature

Par sa politique « Sotteville Engagée » la ville de Sotteville-lès-Rouen mène une politique de développement durable ambitieuse en étant actrice de la transition écologique.

Dans ce cadre, la ville s'est engagée à lutter contre îlots de fraîcheur et notamment en végétalisant des espaces imperméabilisés.

En parallèle, la ville a souhaité poursuivre son engagement pour favoriser l'implication de tous en mettant les citoyens au cœur de la construction des projets d'aménagements.

L'esplanade François Mitterrand est un des premiers exemples en la matière avec le soutien de la Métropole Rouen Normandie et Monono. L'appui du cabinet d'architectes-paysagistes a permis d'asseoir une méthodologie de participation citoyenne sur un projet de suppression de places de stationnement et sur la végétalisation progressive de cet espace. Le résultat de la participation citoyenne sur ce projet a permis de conforter la ville sur la nécessité d'impliquer la population pour favoriser une meilleure acceptation des projets.

Forte de cette expérience, la commune a souhaité renouveler cette expérience sur le groupement scolaire Jean Rostand en étant accompagnée par le CEREMA et le maître d'œuvre Arc-en-Terre. Des réunions de sensibilisation et des ateliers de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés ont abouti sur un projet global du réaménagement des 2 cours d'écoles mêlant une meilleure occupation de la cour d'école par les enfants tout en privilégiant la gestion des eaux pluviales et la création d'îlots de fraîcheur.

Enfin, le Conseil Municipal Jeunes a travaillé depuis 3 ans sur l'implantation d'un skatepark dans le bois de la Garenne. Il a pu participer à chacune des étapes de ce projet de sa localisation jusqu'à la réalisation des travaux. Ce nouvel équipement très urbain s'intègre pleinement dans un espace naturel boisé et concourt à privilégier le contact des jeunes avec la Nature.

En juillet 2023, la commune a été sollicitée par l'Agence Normande de la Biodiversité et de Développement Durable (A.N.B.D.D) pour une présentation du projet des cours Rostand auprès d'autres collectivités.

Lors de cette réunion, la commune et l'A.N.B.D.D ont évoqué la possibilité de créer un circuit de visite intégrant les cours Rostand pour répondre aux questions de collectivités.

Souhaitant valoriser ses projets et sa démarche participative, la commune a proposé un circuit de visite sur le thème « Nature en Vile et Démocratie participative » sous la forme d'une demi-journée à destination d'élus, techniciens ou de public scolaire en études supérieures.

La commune a proposé un circuit à pied de 3h30 partant de l'Hôtel de Ville et faisant étape sur les 3 projets précités. Les élus et techniciens référents pourront valoriser après de ces

public les projets, la méthodologie, le travail des équipes et mettre en lumière les réussites et les points d'amélioration.

L'A.N.B.D.D est, quant à elle, chargée de centraliser les demandes de collectivité et de convenir avec la ville d'un créneau disponible. La Ville s'engage à répondre à 2 demandes par an afin de ne pas sur-mobiliser les élus et personnel de la Ville.

La convention ci-jointe fixe les engagements respectifs de l'ANBDD et de la Ville, les modalités d'organisation du circuit de visites ainsi que les responsabilités mutuelles.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire :

- à signer la convention pluriannuelle 2024-2026 avec l'A.N.B.D.D;